

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CHAUX-DE-FONDS – POSTULAT

Auteur-e(-s) : Pierre-Alain Borel (Groupe socialiste)	Lié à (cf. art. 67 RG 10.10) : 23.057 Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 1'745'000.00 TTC pour la modification de la politique de stationnement et du Règlement concernant le stationnement à usage public	
Titre : Bilan après une période de mise en œuvre de 2 à 3 ans		
Contenu : La nouvelle politique de stationnement que propose le rapport du Conseil communal introduira des changements majeurs, lesquels vont nécessairement modifier nos habitudes et influencer nos choix en matière de mobilité. Pour autant, est-ce que les comportements attendus des uns et des autres iront dans la bonne direction et iront suffisamment loin afin d'atteindre les objectifs poursuivis ? Les changements d'habitudes entraineront-ils des effets « pervers » que nous ne pouvons pas encore imaginer aujourd'hui ? Est-ce que l'instauration des parkings de quartier longue durée rencontrera le succès espéré ? Enfin, et pour ne s'arrêter qu'à ces quelques exemples, est-ce que nous verrons enfin la création d'un abonnement onde verte pour une seule zone et est-ce que l'attractivité des transports publics sera au rendez-vous ? Dans une société en constante évolution et face aux défis, notamment environnementaux, que nous devons affronter, les orientations politiques doivent être régulièrement réinterrogées et cas échéant adaptées. C'est pour toutes ces raisons que nous demandons au Conseil communal d'élaborer un rapport en forme de bilan (avec cas échéant des propositions d'évolution), après 2 à 3 ans de mise en œuvre de la nouvelle politique de stationnement.		
Développement (commentaire – <i>ne sera pas intégré à l'ordre du jour</i>) :		
Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
Pierre-Alain Borel		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Alicia Maillard	Andrea Moretti	Giovanni Spoletini
Mathias Gautschi	Carmen Brossard	Karim Djebaili
Monique Gagnebin	Pascal Bühler	

Envoi du fichier rempli à la Chancellerie communale : Chancellerie.communaleCHX@ne.ch